TEco/reli do 6/beau
THE-
2°
BH

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME
dirigée par Michel Launay

P. M. BEAUDE

Jésus de Nazareth

DESCLÉE

e étudié. Aux yeux
ırqué. Des milliers
eur foi; peut-être
ıt alors nécessaire
ıe de l'objet étudié
ses approches, de
doit être élaboré.
ien renonce à son
n'exigera pas de
ıe. Une réflexion
rera une entente

zareth. Il dresse
ant que possible
e textes vise à
essentiel de sa
cet ouvrage un
hique peut dire

Chapitre 1

Les sources d'une histoire de Jésus

De Jésus, l'histoire n'a conservé aucun écrit. S'il avait rédigé quoi que ce soit — mémoires, carnets intimes, consignes —, les siècles passés en auraient certainement assuré la transmission comme ils l'ont fait pour l'œuvre de Jules César ou de Flavius Josèphe. Jésus n'était pas homme d'écriture. Cela n'a d'ailleurs rien de surprenant; à son époque, l'écriture était le fait d'une élite, une activité qu'une institution justifiait, un métier rétribué par quelque mécène.

On connaît donc Jésus par des écrits qui ne sont pas de lui. Le cas n'est pas exceptionnel: Socrate, par exemple, est connu grâce à Platon. Des problèmes de critique, parfois délicats, se posent, mais les procédures historiographiques actuelles permettent de les affronter.

Les sources d'une histoire de Jésus se répartissent en trois groupes: *sources païennes, sources juives, sources chrétiennes*. Ces dernières, constituées surtout par les évangiles, sont les plus abondantes. Issues de communautés de croyants, elles renseignent d'abord sur la façon dont les chrétiens regardaient leur fondateur. L'historien doit les étudier pour elles-mêmes. Il cherche à comprendre comment et pourquoi sont nés des écrits chrétiens sur Jésus, il essaie de mieux cerner les caractéristiques des communautés qui virent de tels écrits naître et se développer, il s'intéresse enfin à la personnalité propre des rédacteurs. Un fait retient son attention: l'importance de Pâques dans la rédaction de ces écrits. Pâques fut pour les croyants l'événement décisif à partir duquel la vie de Jésus de Nazareth donnait tout son sens. Venant après Pâques, les écrits du Nouveau Testament ne pouvaient pas se soustraire à la lumière que la résurrection de Jésus portait sur toute sa vie passée. Conscient de l'atmosphère pascale des récits chrétiens, l'historien est ainsi mieux armé pour comprendre le processus qui conduisit de la vie de Jésus de Nazareth à la constitution des écrits du Nouveau Testament. Il peut dès lors tenter d'entreprendre le chemin inverse et remonter des écrits du Nouveau Testament vers ce Jésus dont il entend rechercher le visage.

Les témoignages païens et juifs concernant Jésus sont relativement peu abondants. Ils ne peuvent pourtant pas être négligés. Mais l'historien ne réduit pas sa consultation des sources païennes et juives à ces témoignages. C'est pour une bonne part grâce à elles qu'il peut acquérir la connaissance du premier siècle palestinien sans laquelle toute tentative pour situer historiquement Jésus se révélerait impossible. Des découvertes récentes, comme celles de Qoumrân, mais également l'exploitation systématique de documents connus depuis longtemps permettent d'accomplir de réels progrès dans la description du monde palestinien dans lequel un certain Jésus de Nazareth vivait.

TACITE
Néron et les chrétiens

Pour anéantir la rumeur (qui attribuait l'incendie de Rome à l'empereur), Néron supposa des coupables et infligea des tourments raffinés à ceux que leurs abominations faisaient détester et que la foule appelait chrétiens. Ce nom leur vient de Christ que, sous le principat de Tibère, le procurateur Ponce Pilate avait livré au supplice. Réprimée sur le moment, cette détestable superstition perçait de nouveau, non seulement en Judée où le mal avait pris naissance, mais encore à Rome où ce qu'il y a de plus affreux et de plus honteux dans le monde afflue et trouve une nombreuse clientèle. On commença donc par se saisir de ceux qui confessaient leur foi, puis, sur leurs révélations, d'une multitude d'autres qui furent convaincus moins du crime d'incendie que de haine contre le genre humain. On ne se contenta pas de les faire périr : on se fit un jeu de les revêtir de peaux de bêtes pour qu'ils fussent déchirés par les dents des chiens ; ou bien ils étaient attachés à des croix, enduits de matières inflammables et, quand le jour avait fui, ils éclairaient les ténèbres comme des torches.

Annales, XV, 44. Cité dans C. Saulnier et B. Roland, *La Palestine au temps de Jésus,* Cahier Évangile n° 27, Paris, p. 9.

SUÉTONE
Les mesures prises par Néron

Sous le principat (de Néron) furent édictées beaucoup de condamnations rigoureuses et de mesures répressives, mais non moins de règlements nouveaux : on imposa des bornes au luxe ; on réduisit les festins publics à des distributions de vivres ; il fut défendu de vendre dans les cabarets aucune denrée cuite, en dehors des légumes et des herbes potagères, alors qu'on y servait auparavant toutes sortes de mets ; on livra au supplice les chrétiens, sorte de gens adonnés à une superstition nouvelle et dangereuse ; on interdit les ébats des conducteurs de quadrige, qu'un antique usage autorisait à vagabonder dans toute la ville en trompant et volant les citoyens pour se divertir...

Vie de Néron, XVI. Dans : Suétone, *Vies des douze Césars,* trad. de Henri Ailloud, Les Belles Lettres, 1931-1932, en Folio, Gallimard, 1975.

Trois noms retiennent l'attention quand il s'agit de constituer le dossier des témoignages païens concernant Jésus. Ce sont Tacite, Suétone et Pline le Jeune. Les témoignages de ces trois écrivains romains se situent entre 110 et 120.

Tacite (vers 55-120)

Dans ses *Annales*, écrites sous l'empereur Trajan, en 116 ou 117, Tacite consacre un passage à l'incendie de la ville de Rome par Néron. L'empereur détourna les suspicions qui pesaient sur lui en rendant les chrétiens responsables de l'incendie. Il les livra aux tortures les plus recherchées. Tacite explique qui sont les chrétiens : ce nom leur vient de Christos que le procurateur Ponce Pilate avait livré au supplice sous le principat de Tibère. Il voit dans le mouvement chrétien une « détestable superstition ».

Suétone (vers 75-155)

Dans ses *Vies des douze Césars,* Suétone évoque les chrétiens à propos de Néron. Le témoignage date à peu près de l'année 120. Il est inséré dans la liste d'une série de mesures édictées par l'empereur. Suétone en fait ne mentionne pas le Christ mais les chrétiens ; il tombe d'accord avec Tacite pour qualifier leur mouvement de « superstition ». Dans sa vie de Claude, le mot Christ *(Chrestos)* apparaît, étrangement relié aux Juifs expulsés de Rome par l'empereur : « Comme les Juifs se soulevaient continuellement, à l'instigation d'un certain Chrestos, il les chassa de Rome » [1].

On date des années 49-50 le décret d'expulsion des Juifs signé par Claude. Les Actes des Apôtres le mentionnent à propos de la rencontre de Paul avec Aquilas, un juif qui venait d'arriver d'Italie avec sa femme Priscille (Ac 18, 2). Suétone paraît penser que Chrestos vivait à Rome au temps de l'expulsion. Cela n'a rien de surprenant, car il raconte les événements quelque 70 ans après et ne connaît le christianisme que de loin.

Pline le Jeune (vers 61-115)

La lettre de Pline le Jeune à propos des chrétiens fut écrite entre 111 et 113. Pline se trouvait alors en Bythinie, comme légat de l'empereur. Il y rencontra une situation qui le laissa assez hésitant : bon nombre d'habitants étaient chrétiens. Pline écrivit à l'empereur pour lui demander conseil. Quelle attitude fallait-il adopter ? La lettre de Pline contient en passant des renseignements intéressants sur le comportement des chrétiens : ils ne sont fautifs d'aucun crime, s'engagent au contraire à n'en point com-

[1] Le *Chrestus* ou *Chrestos* dont parle Suétone est généralement assimilé au Christ. L. De Grandmaison fait remarquer que le texte ne comporte pas : « impulsore Chresto quodam » mais « impulsore Chresto », c'est-à-dire : « sous l'impulsion de Chrestus » et non pas « d'un certain Chrestus ». Il ne peut donc pas s'agir d'un quelconque agitateur juif mais bien de Jésus (*Jésus Christ,* t. I, Paris, 1928, p. 12, n. 1).

PLINE LE JEUNE
La lettre à l'empereur Trajan

Voici la règle que j'ai suivie envers ceux qui m'étaient déferrés comme chrétiens. Je leur ai demandé s'ils étaient chrétiens. Ceux qui répondaient positivement, je les ai interrogés une deuxième puis une troisième fois, tout en les menaçant du supplice ; ceux qui ont persisté dans leur réponse, je les ai fait exécuter... Par le seul effet des poursuites, le crime, comme il advient souvent, a révélé l'ampleur de son étendue et plusieurs espèces se sont présentées. Un billet anonyme, contenant de nombreux noms, m'est parvenu. Ceux qui ont nié être ou avoir été chrétiens, j'ai estimé qu'il fallait les relâcher, après qu'ils aient invoqué les dieux à ma suite et prié par l'encens et le vin ta statue que, dans ce but, j'avais fait apporter avec celle des divinités ; de plus, ils avaient maudit le Christ, toutes choses auxquelles, dit-on, on ne peut amener par force ceux qui sont vraiment chrétiens...

D'autres, nommés par l'indicateur, ont dit qu'ils étaient chrétiens, et bientôt se sont rétractés, disant qu'ils l'avaient été mais qu'ils ne l'étaient plus, les uns depuis trois ans, d'autres depuis plus, certains depuis vingt ans. Tous ceux-ci ont vénéré ta statue et les statues des dieux ; ils ont également maudit le Christ. Toute leur faute ou toute leur erreur, ont-ils confessé, s'était bornée à se réunir habituellement à date fixe, avant le lever du jour et de chanter entre eux un hymne à Christ comme à un dieu ; ils s'engageaient aussi par serment non pas à accomplir tel ou tel crime, mais à ne point commettre de vols, de brigandages ni l'adultère, à ne point revenir sur une foi jurée, à ne pas nier un dépôt réclamé...

Lettre de Pline à Trajan, n° 96.

EUSÈBE DE CÉSARÉE
Lettre de l'empereur Hadrien à propos des chrétiens

A Minucius Fundanus. J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par Serennius Granianus, homme clarissime, à qui tu as succédé. Il ne me semble pas bon de laisser l'affaire sans examen, de peur que les hommes ne soient inquiétés et qu'on n'offre aux dénonciateurs une aide dans leur méchanceté. Si donc les habitants de la province peuvent soutenir ouvertement cette pétition contre les chrétiens, de manière à ce que l'affaire soit plaidée devant le tribunal, qu'ils se servent de ce seul moyen, et non pas de pétitions ou de simples cris !

Eusèbe, *Histoire ecclésiastique,* IV, 9. Traduction G. Bardy, *Sources chrétiennes,* n° 31, Paris.

mettre ; ils ont coutume de se réunir à jour fixe, au petit matin, et de chanter des cantiques au Christ comme à un Dieu.

Trajan répondit à son ami Pline pour lui indiquer l'attitude à adopter. Il lui conseillait de refuser les dénonciations anonymes et prescrivait qu'on punisse ceux qui persistaient à se dire chrétiens.

Autres témoins

Aux trois noms qui viennent d'être cités, quelques témoins peuvent être ajoutés.

a) *Deux lettres de l'empereur Hadrien.* La première, écrite vers 125, a été conservée par Eusèbe de Césarée. Elle touche aux règles à tenir dans les procès contre les chrétiens. L'empereur l'avait adressée au proconsul d'Asie Minucius Fundanus. Une seconde lettre, datée de 133 ou de 134, et conservée par Flavius Vospicus, parle du mélange du christianisme et du culte de Sérapis en Egypte. Elle avait pour destinataire le consul Servianus.

b) *Une lettre de Mara bar Sérapion.* Ce stoïcien syrien adressa une lettre à son fils,

EUSÈBE DE CÉSARÉE
Lettre de l'empereur Hadrien au consul Servianus

Ceux qui adorent Sérapis font comme les chrétiens ; même ceux qui s'intitulent évêques du Christ vénèrent Sérapis. Le patriarche lui-même est contraint par d'aucuns à adorer Sérapis, par d'autres à se prosterner devant le Christ. Il n'y a qu'un seul Dieu pour eux tous. Les Chrétiens, les Juifs, les Gentils l'adorent pareillement.

Cité dans R. Dunkerley, *Le Christ,* Idées, Gallimard, Paris, 1962, p. 35.

MARA BAR SÉRAPION
Lettre à son fils

Quel profit les Athéniens avaient-ils à faire mourir Socrate, puisqu'ils payèrent cette exécution par la famine et la peste ? Ou encore les Samiens à brûler Pythagore puisque leur pays fut en un instant complètement enseveli sous les sables ? Ou les Juifs à tuer leur roi sage puisqu'ils furent à partir de ce temps-là dépouillés de leur royaume ? Car Dieu dans sa justice vengea ces trois sages. Les Athéniens moururent de faim, les Samiens furent engloutis par le mer, les Juifs périrent ou furent bannis et vécurent dispersés. Si Socrate n'est pas mort, c'est à cause de Platon ; Pythagore à cause de la statue d'Héra ; le roi sage à cause des lois qu'il a données.

Lettre éditée par W. Cureton, *Spicilegium syriacum,* Londres, 1855, p. 43-48.

Sérapion, étudiant à Edesse. Malheureusement, il est difficile d'en préciser la date exacte. La fourchette s'étend du 1er au 3e siècle. On notera dans cette lettre le fait que le roi sage des juifs, c'est-à-dire Jésus, fut crucifié par eux ; la spoliation de leur royaume, allusion probable à leur statut après la guerre de 66-70, est mise en lien avec la mort de Jésus. Ce fait constitue une des premières manifestations du thème du « châtiment des Juifs ».

Le petit nombre des témoignages païens appelle un commentaire. Il s'explique par le fait qu'au premier siècle et au début du second, le mouvement chrétien n'a pas encore pris une ampleur suffisante pour laisser, dans la littérature, autre chose que des traces occasionnelles. En avançant de plusieurs dizaines d'années dans le second siècle, on verrait les choses changer. Les critiques de Lucien contre le « sophiste crucifié » (vers 170) et surtout celles de Celse, très virulentes, montrent que le mouvement chrétien commence à attirer sérieusement l'attention des philosophes païens.

FLAVIUS JOSÈPHE
Le témoignage sur Jésus, dans la version d'Eusèbe

En ce temps-là, paraît Jésus, homme sage, si toutefois il faut l'appeler homme ; car il était l'auteur d'œuvres prodigieuses, le maître des hommes qui reçoivent avec joie la vérité. Il entraîna beaucoup de Juifs et aussi beaucoup de Grecs. Il était le Christ. Et comme sur la dénonciation des premiers parmi nous, Pilate l'avait condamné à la croix, ceux qui l'avaient aimé précédemment ne cessèrent pas. Car il leur apparut le troisième jour, vivant à nouveau ; les prophètes divins avaient dit ces choses et dix mille autres merveilles à son sujet. Jusqu'à maintenant encore, le groupe des chrétiens, ainsi nommé à cause de lui, n'a pas disparu.

Antiquités XVIII, rapporté par Eusèbe, *Histoire ecclésiastique* I, 11.

Les textes juifs touchant à Jésus ne sont guère plus nombreux. Deux passages de Flavius Josèphe et plusieurs allusions du Talmud en constituent l'essentiel.

Flavius Josèphe (37 ?-100)

Né vers 37-38, Josèphe fut mêlé de très près aux événements de Palestine qui conduisirent à la guerre des Juifs contre les Romains. Il y participa activement et fut fait prisonnier. Il devint alors historiographe attaché à la famille des Flavien. Il écrivit *La guerre des Juifs* (publiée en grec entre 75 et 79, après une première rédaction en araméen), *Les Antiquités Judaïques* (93-94), son *Autobiographie* (après 95) et le *Contre Apion* (après 100). Dans son œuvre, Josèphe ne parle à peu près pas de Jésus ni des chrétiens. Font exception deux passages des *Antiquités* auxquels il faut ajouter un important témoignage sur Jean le Baptiste [2].

a) *Jacques, frère de Jésus, dit le Christ.* Josèphe rapporte ainsi la mort de Jacques : « Ananus rassembla le sanhédrin des juges et fit comparaître devant eux Jacques, le frère de Jésus, dit le Christ, ainsi que quelques autres ; il les accusa d'avoir violé la Loi et les livra à la lapidation » (*Antiquités*, XX, 200). Il n'y a aucune raison de supposer que les mots « dit le Christ » aient été rajoutés par quelque scribe chrétien. Une telle appellation entrait tout à fait dans les catégories juives et Josèphe pouvait donc parler de Jésus dit le Christ, sans se prononcer d'ailleurs personnellement sur cette dénomination.

b) *Le « Testimonium Flavianum » ou témoignage de Flavius sur Jésus.* Ce deuxième texte de Josèphe pose, lui, plus de problèmes. Il se trouve au livre XVIII des *Antiquités*. Le texte « reçu » [3] officiellement est celui que cite Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique* (I, 11) et dans sa *Démonstration Evangélique* (III, 3). Son authenticité fut contestée très tôt. Il paraît en effet assez étrange qu'un juif, pharisien, puisse reconnaître en Jésus le Christ. Origène (environ 185-253) connaissait les passages de Josèphe sur Jacques et sur Jean Baptiste ; par contre il ne fit aucune mention de celui qui concerne Jésus. La tradition manuscrite des œuvres de Josèphe s'étant faite en milieu chrétien, on peut légitimement supposer que le témoignage de Josèphe, qui n'en disait pas tant, fut « gonflé » et orienté dans un sens chrétien.

Récemment, l'Israélien Shlomo Pines a attiré l'attention sur une version différente de ce texte. Elle se trouve dans *L'Histoire universelle* d'Agapios, évêque arabe du Xe siècle. Le contenu en est sensiblement différent. Il n'est pas question ici d'affirmer

[2] Voir page 82.

[3] On ne possède pas les manuscrits écrits par Josèphe lui-même pas plus qu'on ne possède ceux de César, de Tacite ou de Suétone. Les meilleurs manuscrits que nous ayons pour les œuvres de Jules César sont du 9e-10e siècles. Ceux des *Vies des douze Césars* de Suétone ne remontent pas plus haut que le 9e siècle. Pour les livres XI à XX des *Antiquités Judaïques* de Josèphe, on possède un manuscrit du 10e siècle, le Codex Vat. Palatinus 14.

FLAVIUS JOSÈPHE
Le témoignage sur Jésus dans la version d'Agapios

A cette époque-là, il y eut un homme sage nommé Jésus, dont la conduite était bonne ; ses vertus furent reconnues. Et beaucoup de Juifs et des autres nations se firent ses disciples. Et Pilate le condamna à être crucifié et à mourir. Mais ceux qui s'étaient fait ses disciples prêchèrent sa doctrine. Ils racontèrent qu'il leur apparut trois jours après sa crucifixion et qu'il était vivant. Peut-être était-il le Messie au sujet duquel les prophètes avaient dit des prodiges.

Agapios, *Histoire universelle.*

FLAVIUS JOSÈPHE
Le témoignage sur Jésus dans la version de saint Jérôme

A la même époque il y eut Jésus, homme sage, pour autant qu'il convienne de le dire homme. Il était en effet l'auteur de faits étonnants et le maître de ceux qui reçoivent librement la vérité. De plus, beaucoup, tant parmi les Juifs que parmi les Gentils devinrent ses disciples, et l'on croyait qu'il était le Christ...

Saint Jérôme, *De Viris illustribus.*

FLAVIUS JOSÈPHE
Le témoignage sur Jésus dans la version de Michel le Syrien

En ce temps-là, il y eut un homme sage du nom de Jésus, s'il nous convient de l'appeler homme. Car il était l'auteur d'œuvres glorieuses et maître de vérité. Et de beaucoup parmi les Juifs et parmi les nations il fit ses disciples. On pensait qu'il était le Messie...

Michel le Syrien, *Chronique.*

La mort de Jésus dans le Talmud

La tradition rapporte : La veille de la Pâque, on a pendu Jésus. Un héraut marcha devant lui durant quarante jours disant : il sera lapidé parce qu'il a pratiqué la magie et trompé et égaré Israël. Que ceux qui connaissent le moyen de le défendre viennent et témoignent en sa faveur. Mais on ne trouva personne qui témoignât en sa faveur et donc on le pendit la veille de la Pâque.

B.T.B. Sanhédrin 43 a.

que Jésus était le Christ. Le texte dit prudemment : « peut-être était-il le Christ ». Deux autres versions de ce même passage de Josèphe ont été remarquées depuis lors. Celle de saint Jérôme (342-420) dans son *De Viris illustribus* et celle de la *Chronique* de Michel le Syrien (XIIe siècle). La comparaison de ces quatre versions mérite d'être entreprise [4]. Elle laisse nettement entendre que le texte primitif de Josèphe était sans doute moins affirmatif sur la messianité de Jésus que le laisse entendre le texte d'Eusèbe. Est-il possible de reconstituer le texte « authentique » de Josèphe ? Certains s'y sont essayés. On retiendra en tout cas que Josèphe parla très certainement de Jésus et de sa messianité, sans toutefois s'engager sur ce point d'une façon aussi personnelle que le suggère le texte d'Eusèbe.

Le Talmud

Après la destruction du Temple en 70, le judaïsme se restructura autour du mouvement pharisien, demeuré seul. Tout au long des deux premiers siècles, un gros travail de collection des traditions orales tenues par les pharisiens aboutit à la constitution d'un code appelé la Mishnah (début du 3e siècle). Ce fut là l'œuvre des docteurs appelés *tannaïm* (enseignants). A partir de cette époque, des docteurs appelés *amoraïm* (interprètes) entreprirent de commenter la Mishnah. Ce commentaire appelé *Gemara* fut ajouté à la Mishnah ainsi qu'aux traditions qui avaient été omises par les tannaïm *(baraitôt)*. Ainsi fut constitué le Talmud, dans sa double version : le Talmud de Jérusalem, achevé au quatrième siècle et celui de Babylone, au sixième.

La présence de Jésus dans le Talmud est marquée par la discrétion. Les docteurs juifs n'avaient pas pour premier but de s'occuper de lui. Le personnage se trouve relativement peu mentionné et les passages où il apparaît sont souvent polémiques. On le désigne par son nom de Yeshou de Nazareth, ou bien encore par l'expression « celui-là ». Une douzaine de passages, guère plus, paraissent se rapporter à lui.

Le plus connu de ces passages est une baraïta du Talmud de Babylone, datant donc très vraisemblablement du second siècle, et concernant la mort de Jésus. Il favorise la chronologie adoptée par Jean : Jésus mourut la veille et non pas le soir de la Pâque [5]. On notera le fait que le héraut parle de lapidation alors que la suite du texte parle de pendaison. La lapidation était la sentence encourue par ceux qui pratiquaient la magie. Le fait que le héraut annonce une lapidation montre bien que le reproche fait à Jésus touche à ses miracles et exorcismes vus comme pratiques magiques. Quant à la pendaison, elle peut très bien signifier la crucifixion comme on le voit dans les Actes des Apôtres (5, 30 ; 10, 39) et même dans Josèphe.

Les Toledoth Yeshou

Des *Toledoth Yeshou* (Naissances, c'est-à-dire Histoire, de Jésus) l'historien ne peut

[4] Voir le bon dossier dans : A. PAUL, *Intertestament*, Cahier Évangile n° 14, Paris, p. 22-23.

[5] Voir page 37.

rien tirer de valable concernant sa recherche du personnage historique de Jésus. Il s'agit d'un morceau de littérature populaire produit en milieu juif. Sa forme actuelle remonte au Xe siècle, peut-être un peu plus haut. Mais il recueille des légendes qui circulaient sans doute très tôt.

Les sources chrétiennes

Jusqu'à présent, la collecte des documents s'est révélée assez pauvre. C'est en fait le milieu chrétien qui offre le plus de textes concernant Jésus. On distingue généralement la littérature « canonique », c'est-à-dire acceptée comme normative par la tradition chrétienne, et la littérature « non canonique » composée des documents qui ne font pas partie du Nouveau Testament, tels les évangiles apocryphes.

Les sources bibliques

Dans les textes du Nouveau Testament, les évangiles retiennent au premier chef l'attention de l'historien en quête de Jésus. Bien entendu, les Actes des Apôtres et les lettres doivent également être retenus car ils peuvent aider à mieux comprendre Jésus de Nazareth, soit directement par les quelques renseignements qu'ils fournissent, soit indirectement par l'étude des comportements chrétiens.

Les quatre évangiles datent tous de la seconde moitié du premier siècle. Marc fut écrit vers 68, Luc vers 80, Matthieu entre 85 et 90, Jean vers 90. Dans leur rédaction définitive, ils sont tous postérieurs aux lettres de Paul qui s'étalent sur une période allant de 51 à la mort de l'apôtre vers 67 [6]. Les Actes des Apôtres, eux, furent écrits par Luc, l'auteur du troisième évangile. Ils formaient le deuxième tome de son œuvre. On les date des années 80.

Problèmes critiques

Tous les écrits du Nouveau Testament posent des problèmes de critique littéraire et historique bien connus des spécialistes. Ceux que soulèvent les évangiles ne sont pas les moindres. L'histoire de la formation des évangiles accompagne l'histoire des communautés chrétiennes du premier siècle. Ces récits sur Jésus sont l'expression littéraire de communautés de croyants se référant à leur Seigneur Jésus. Les communautés qui les portent connaissent déjà un certain éclatement géographique: Matthieu fut sans doute écrit pour des communautés judéo-chrétiennes de Syrie, Marc pour des croyants d'origine païenne, des Romains par exemple, Luc pour des croyants d'origine païenne et de culture hellénistique. Avec les évangiles, on ne se trouve donc plus à la source, au point zéro de l'histoire

[6] Toutes les lettres du corpus paulinien ne remontent pas à Paul. Pour une étude de ce problème: G. BORNKAMM, *Paul apôtre de Jésus-Christ*, Genève, Labor et Fides, 1971.

, peut-être un peu plus
ille des légendes qui cir-
très tôt.

rt de l'apôtre vers 67 [6].
tres, eux, furent écrits
u troisième évangile. Ils
me tome de son œuvre.
ées 80.

u Nouveau Testament
es de critique littéraire
onnus des spécialistes.
es évangiles ne sont pas
ire de la formation des
e l'histoire des commu-
lu premier siècle. Ces
l'expression littéraire
croyants se référant à
Les communautés qui
nt déjà un certain écla-
e: Matthieu fut sans
communautés judéo-
ie, Marc pour des
aïenne, des Romains
ur des croyants d'ori-
culture hellénistique.
n ne se trouve donc
oint zéro de l'histoire

paulinien ne remontent pas à
blème: G. BORNKAMM, *Paul*
Labor et Fides, 1971.

chrétienne. Une tradition de plusieurs dizaines d'années a vu le jour et l'expansion géographique est déjà d'importance.

De Jésus aux évangiles

La reconstitution du chemin qui conduit de Jésus aux évangiles se résume schématiquement de la manière suivante:

a) Les premières prédications des apôtres étaient centrées sur le fait de la mort et de la résurrection de Jésus. On appelle ces prédications le «kérygme» (du grec *kêrugma*: proclamation). Il est fait de formules lapidaires. Mort de Jésus, résurrection, don de l'Esprit, pardon des péchés, appel à la conversion en constituent les thèmes principaux. Des traces de ce kérygme se repèrent assez facilement dans les textes évangéliques eux-mêmes, dans les lettres de Paul et dans les Actes (par exemple: Mc 16, 6; 1 Thes 1, 10; Act 2, 22-24.36).

b) Le récit de la Passion dut se constituer très tôt. Il était nécessaire de faire mémoire de la mort du Seigneur pour vivre de la présence du Ressuscité: «la présence du ressuscité ne peut se dire sans le mémorial de sa mort, puisque justement c'est la mort de Jésus qui fait jaillir la parole vivante du ressuscité» [7]. Dans la rédaction définitive des évangiles, le récit de la passion occupe une place très importante, bien remarquée par les exégètes.

c) La proclamation amenant sans cesse de nouveaux disciples, il était nécessaire d'élaborer un enseignement approfondi. Très tôt se constituèrent des petits ensembles de «paroles» ou de «gestes» (récits de miracles, d'exorcisme...) du Seigneur. Ces petites collections accompagnaient toute la vie de la communauté. Elles soutenaient l'enseignement, l'activité liturgique, favorisaient l'élaboration d'une règle de vie commune, etc...

d) La constitution d'ensembles plus grands qui regroupaient ces petites collections conduisit progressivement à la formation des évangiles. Pourquoi fallut-il en arriver à de tels récits qui alignaient à la suite l'enfance, la vie publique, la passion et la résurrection de Jésus? Pour plusieurs raisons dont la plus décisive fut la nécessité de «passer à l'histoire», de s'éloigner des commencements sans détruire le rapport à Jésus de Nazareth. Les évangiles fournirent un récit fondateur qui permit aux chrétiens de s'éloigner des origines sans causer des cassures qui auraient détruit l'originalité de leur mouvement. Au moment où la première génération des croyants disparaissait, au moment où l'expansion géographique prenait l'ampleur que l'on sait, la constitution de récits sur Jésus garantissait son avenir à la Bonne Nouvelle. Elle évitait que les croyants n'en viennent à célébrer leur Christ comme un philosophe ou un sage dont on n'aurait gardé par exemple que quelques maximes bien frappées. La grande importance accordée à «la passion et à la mort du Seigneur» évitait que la foi chrétienne ne rejoigne la visée des groupes «enthousiastes» bien connus du monde hellénistique et qui vivaient dans la conscience d'un «salut

[7] C. PERROT, *Jésus et l'histoire*, Paris, 1979, p. 47-48.

céleste» déjà totalement donné [8]. Le récit évangélique rappelait que le «salut» chrétien restait irrémédiablement lié à la croix du Christ. Il demeurait ancré dans l'histoire qu'il accompagnait jusqu'au «retour» *(parousie)* définitif du Seigneur.

Le genre littéraire «évangile»

Les récits évangéliques sont donc des récits sur Jésus garantissant la vérité de la proclamation du salut chrétien aux générations successives. L'historien doit tenir compte de ce genre littéraire. Il ne peut utiliser les évangiles comme des documents dont le premier et unique but serait d'accumuler le plus de renseignements biographiques exacts sur le prophète de Nazareth. Sa recherche de Jésus ne peut pas faire l'économie de toute une procédure, où les nombreux instruments critiques mis au point par l'historiographie contemporaine doivent être utilisés.

Les sources non bibliques

Hors des textes du Nouveau Testament, une série de documents existe que la tradition chrétienne n'a pas reconnus comme fondateurs et normatifs. Ces documents, appelés «apocryphes», c'est-à-dire cachés, forment les sources non canoniques. On y trouve des évangiles, des Actes, des lettres et des apocalypses. Les évangiles peuvent être divisés en trois groupes:

a) *des évangiles judéo-chrétiens.* Ils ne sont malheureusement connus que par les citations qu'en font les Pères de l'Eglise. Existaient l'*Evangile des Hébreux, l'Evangile des Ebionites, l'Evangile des Egyptiens.* Avec la perte presque totale de ces documents disparaît une source de premier ordre pour la connaissance des milieux judéo-chrétiens. Un bon fragment d'un *Evangile de Pierre* [9] fut retrouvé au XIXe siècle. Il concerne la passion et la résurrection. Il peut être assimilé à ce groupe des évangiles judéo-chrétiens. On le date de la première moitié du second siècle.

b) *des évangiles plus tardifs* [10]. Une série d'évangiles s'échelonnant du second siècle au VIe siècle et plus, présente un intérêt certain pour l'étude historique des milieux qui les virent naître. Ils restent de peu d'utilité pour l'historien du premier siècle. Le *Protévangile de Jacques,* daté du second siècle, intéresse l'enfance de Jésus; il reprend même les choses bien avant les récits de Luc et de Matthieu et s'intéresse par exemple à l'enfance de la Vierge Marie. Plusieurs données encore vivantes aujourd'hui dans la piété populaire s'y trouvent: le nom des parents de la Vierge, la naissance de Marie, son enfance, sa présentation au Temple où elle fut élevée.

---

[8] «Enthousiasme» est un terme technique appartenant à l'histoire des religions. Il vise un certain type de conception du salut par séparation du monde, initiation, contact avec le divin... Voir par exemple, J. MOLTMANN, *Théologie de l'espérance,* Paris, 1970.

[9] L'Évangile de Pierre est fréquemment cité en note de la *Synopse des quatre évangiles,* par P. BENOÎT, et M.-E. BOISMARD, Paris, vol. 1. Texte entier dans F. AMIOT, *La Bible apocryphe. Évangiles apocryphes,* Paris, 1952.

[10] Textes dans F. AMIOT, *La Bible apocryphe. Évangiles apocryphes.* On trouvera des extraits dans C. PERROT, *Les récits de l'enfance de Jésus,* Cahier Évangile n° 18.

es Hébreux, l'Evangile des
ile des Egyptiens. Avec la
le de ces documents dis-
de premier ordre pour la
milieux judéo-chrétiens.
d'un *Evangile de Pierre* [9]
Xe siècle. Il concerne la
rection. Il peut être assi-
les évangiles judéo-chré-
le la première moitié du

lus tardifs [10]. Une série
nnant du second siècle
us, présente un intérêt
historique des milieux
Ils restent de peu d'uti-
du premier siècle. Le
ues, daté du second siè-
ce de Jésus ; il reprend
avant les récits de Luc
ntéresse par exemple à
e Marie. Plusieurs don-
s aujourd'hui dans la
trouvent : le nom des
la naissance de Marie,
ntation au Temple où

erme technique appartenant à
un certain type de conception
nde, initiation, contact avec le
OLTMANN, *Théologie de l'espé-*

équemment cité en note de la
ar P. BENOÎT, et M.-E. BOIS-
tier dans F. AMIOT, *La Bible*
s, Paris, 1952.
a Bible apocryphe. Évangiles
xtraits dans C. PERROT, *Les*
ier Évangile n° 18.

c) *des écrits gnostiques*. Plusieurs livres gnostiques portent le nom d'évangiles. Les découvertes de textes gnostiques faites en 1945 à Nag Hammadi (Egypte), permettent une étude approfondie de cette littérature. *L'Evangile de vérité, l'Evangile de Philippe, l'Evangile selon Thomas* sont maintenant bien connus [11]. Ce dernier se présente sous la forme de cent quatorze paroles de Jésus. Il pose à l'historien le difficile problème des « agrapha », c'est-à-dire des paroles non écrites de Jésus. Certaines paroles de l'*évangile selon Thomas* pourraient en effet refléter des traditions très anciennes qui ne recouperaient pas la tradition synoptique ou johannique.

Les paroles non écrites de Jésus, ou « agrapha »

Le mot *agrapha* veut dire « non écrits ». On entend par là les paroles « non écrites »

[11] J.-E. MÉNARD, *L'évangile selon Thomas*, Leiden, 1975 ; *L'évangile de vérité*, Leiden 1972 ; *L'évangile selon Philippe*, Université de Strasbourg, 1967.

L'évangile selon Thomas

On remarquera facilement, dans cet extrait de l'évangile selon Thomas, les points communs avec la tradition évangélique :

Jésus a dit : Heureux les pauvres, car à vous est le Royaume des cieux. Jésus a dit : Celui qui ne haïra pas son père et sa mère ne pourra pas devenir mon disciple, et (celui qui) ne haïra pas ses frères et ses sœurs et qui ne portera pas sa croix comme moi ne sera pas digne de moi. Jésus a dit : Celui qui a connu le monde a dominé un cadavre, et, celui qui a dominé un cadavre le monde n'est pas digne de lui. Jésus a dit : Le Royaume du Père est comparable à un homme qui avait une bonne semence. Son ennemi vint de nuit, sema l'ivraie par dessus la bonne semence. L'homme ne les laissa pas arracher l'ivraie. Il leur dit : de peur que vous ne veniez arracher l'ivraie et que vous n'arrachiez le blé avec elle ; en effet, au jour de la moisson, les ivraies apparaîtront : on les arrachera et on les brûlera.

Paroles 54 à 57. Traduction J.-E. Ménard, *L'évangile selon Thomas*, Leiden, 1975.

Un agraphon authentique

Dans son livre *Paroles inconnues de Jésus*, J. Jeremias retient comme pouvant être authentique cette parole de Jésus qui se trouve dans l'évangile selon Thomas (Parole 82) chez Origène et Didyme :

Celui qui est près de moi est près du feu ; et celui qui est loin de moi, est loin du Royaume.

J. Jeremias, *Paroles inconnues de Jésus*, Paris, 1970.

de Jésus, c'est-à-dire en fait les paroles consignées dans d'autres livres que les quatre évangiles canoniques. Il existe des *agrapha* chez Paul (1 Co 7, 10), dans les Actes des Apôtres (20, 35), mais également dans le Talmud, chez les Pères de l'Eglise, dans les textes gnostiques, ou encore chez certains auteurs musulmans. Le nombre de ces *agrapha* est important. Joachim Jeremias en a entrepris l'étude systématique [12]. Vingt-et-un seulement sont retenus comme pouvant être authentiques.

Les sources musulmanes : le Coran

Les sourates du Coran qui parlent de Jésus posent à l'historien la question des sources auxquelles ces sourates se rattachent [13]. Bien des éléments concernant Jésus le fils de Marie offrent en effet d'étroites parentés avec les évangiles apocryphes, tels le Protévangile de Jacques ou l'Evangile du Pseudo-Matthieu. Le Coran connait par exemple l'épisode des oiseaux de glaise : « je vais faire pour vous avec de la glaise quelque chose qui aura comme l'aspect extérieur d'un oiseau ; puis je soufflerai dessus, et cela deviendra un oiseau avec la permission de Dieu » (Sourate 3, 49). Or le récit de Jésus enfant fabriquant des oiseaux de glaise se trouve dans l'évangile du Pseudo-Matthieu.

Le Coran connaît la naissance de Marie, raconte son enfance, reprenant ainsi les choses de plus loin que les évangiles de l'enfance canoniques, comme le faisaient déjà le Protévangile de Jacques. Il connaît les personnages de Zacharie et de Jean, parle de l'annonciation, de la nativité de Jésus, fils

[12] J. JEREMIAS, *Paroles inconnues de Jésus*, Paris, 1970.

[13] On trouvera les sourates du Coran sur Jésus et sa mère dans R. ARNALDEZ, *Jésus fils de Marie prophète de l'islam*, Paris, 1980. Ce livre important expose la place de Jésus dans le Coran ainsi que dans la mystique musulmane.

La mort de Jésus d'après le Coran

Et pour avoir dit : « Nous, certes, nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, l'Envoyé de Dieu ». Or ils ne l'ont pas tué et ils ne l'ont pas crucifié ; mais une ressemblance s'offrit à leurs yeux. En vérité, ceux qui divergent à ce sujet sont réellement dans un doute en ce qui le concerne ; ils n'en ont aucune espèce de science et il n'y a là qu'adhésion à la conjecture, car ils ne l'ont pas tué en toute certitude.

Sourate 4, verset 157. Trad. R. Arnaldez, *Jésus fils de Marie, prophète de l'Islam*, Paris, 1980, p. 4.

gies intempestives. Une fois ceci accepté, il resterait à montrer que ce calendrier était suivi par beaucoup de gens en Palestine et plus particulièrement par Jésus qui pourtant n'offrait pas beaucoup de ressemblances avec les « sectaires » de Qoumrân. Est-il pensable d'autre part que des gens aient pu venir immoler l'agneau pascal au temple deux jours avant la date officielle [14] ? Le désir de réconcilier les synoptiques et Jean se heurte à des obstacles insurmontables. On continuera donc à faire confiance à la chronologie fournie par saint Jean et à penser que les synoptiques firent du dernier repas de Jésus un repas pascal pour des motifs de symbolique.

La durée de la vie publique

Le début de la prédication de Jean le Baptiste est décrit d'une façon très circonstanciée dans le troisième évangile : « L'an quinze du gouvernement de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée... » (Lc 3, 1). La quinzième année du règne de Tibère allait, selon la manière de compter dans l'Orient ancien, du 1er octobre 27 au 30 septembre 28. C'est donc vers 28 que commença la prédication du Baptiste, bientôt suivie par celle de Jésus.

Cette donnée recoupe assez bien un renseignement tiré de l'évangile de Jean sur la durée de la construction du Temple. Jésus en était à ses débuts lorsque les Juifs lui rappelèrent qu'il avait fallu 46 ans pour construire le Temple (Jn 2, 20). Or, d'après Josèphe (*Antiquités* XV, 380), Hérode commença cette construction en 20-19 avant J.-C. Les 46 ans conduisent donc à l'année 27-28. On peut raisonnablement penser qu'à cette date commença l'activité publique de Jésus.

Combien de temps cette activité dura-t-elle ? D'après saint Jean, un minimum de deux années puisqu'il mentionne trois Pâques. Ceci favoriserait donc la date du 7 avril 30 pour la mort de Jésus. Comme on l'a dit plus haut [15], l'année 27 est trop haute et l'année 33 trop tardive. Les évangiles synoptiques, eux, organisent les choses différemment. Ils ne connaissent qu'une montée à Jérusalem, une seule Pâque. Toute la vie publique de Jésus paraît pouvoir se dérouler en quelques mois. Un tel schéma est nettement simplifié. On donnera la préférence à Jean.

[14] C. PERROT, *Jésus et l'histoire*, p. 92, note 3.
[15] Voir page 37.

it la date officielle [14] ? L
ier les synoptiques et Jea
obstacles insurmontable
lonc à faire confiance à l
nie par saint Jean et à pen
ptiques firent du dernie
un repas pascal pour de
lique.

raisonnablement pense
ommença l'activité publi

mps cette activité dura-t
nt Jean, un minimum d
qu'il mentionne trois Pâ
iserait donc la date du
mort de Jésus. Comme o
, l'année 27 est trop haut
tardive. Les évangiles sy
ganisent les choses diffé
nnaissent qu'une montée
eule Pâque. Toute la vie
paraît pouvoir se dérouler
Un tel schéma est nette
donnera la préférence à

histoire, p. 92, note 3.

POUR CONTINUER L'ÉTUDE...

C. SAULNIER, B. ROLLAND, *La Palestine au temps de Jésus*, Cahier Évangile n° 27, Paris.
J. JEREMIAS, *Jérusalem zur Zeit Jesu*, Göttingen, 1962 (*Jérusalem au temps de Jésus*, Paris, 1967).
A. PAUL, *Le monde des Juifs à l'heure de Jésus. Histoire politique*, Paris, 1981.
E. MORIN, *L'événement Jésus dans les structures de la société juive*, Paris, 1978.
P. BENOÎT, « Quirinius (Recensement de) », *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, Paris, 1977, IX, col. 693-720.

de Marie sans l'intervention d'un père. La vie publique de Jésus, le choix des disciples, le message annoncé sont mentionnés. Quant à la mort de Jésus, elle présente des analogies avec les présentations qu'en font les littératures gnostiques [14] selon lesquelles Jésus ne fut pas réellement crucifié.

Les textes du Coran sur Jésus posent le problème, soulevé plus haut, des *agrapha* et de l'éventuelle authenticité de certains d'entre eux. Il reste qu'au total l'image globale donnée de Jésus dans le Coran regarde d'abord ceux qui s'intéressent aux premiers siècles et aux milieux avec lesquels Mahomet fut en contact. L'historien en quête de renseignements sur le milieu palestinien du début de notre ère dans lequel vécut Jésus devra rassembler d'autres sources.

[14] Par exemple certains textes de Nag Hammadi, comme l'*Apocalypse de Pierre* (NH 7, 3, 81). Découverts en 1945, les textes de Nag Hammadi (Egypte) se révèlent d'un intérêt exceptionnel pour la connaissance de la gnose. Sur ces textes, signalons les *Nag Hammadi Studies*, éditées par M. Krause, J. M. Robinson, F. Wisse, à Leiden.

POUR CONTINUER L'ÉTUDE...

L. DE GRANDMAISON, *Jésus Christ. Sa personne, son message, ses preuves*, 2 vol., Paris, 1928.

J. RICCIOTTI, *Vie de Jésus Christ*, Paris, 1954.

W. TRILLING, *Fragen zur Geschichtlichkeit Jesu*, Düsseldorf, 1966 (*Jésus devant l'histoire*, Paris, 1968).

G. KROLL, *Auf den Spuren Jesu*, Leipzig, 6e Auflage, 1975.

Les empereurs du premier siècle

27 avant JC :	Octave prend le titre d'Auguste.
14 après JC :	mort d'Auguste.
14-37	: Tibère
37-41	: Caligula
41-54	: Claude
54-68	: Néron
68-69	: Galba ; Othon ; Vitellius
69-79	: Vespasien
79-81	: Titus
81-96	: Domitien
96-98	: Nerva
98-117	: Trajan

Chapitre 2

Jésus dans l'histoire de son temps

L'histoire de la Palestine est liée à celle des grands empires qui se succédèrent dans l'histoire du bassin méditerranéen. Au temps de Jésus, la Palestine se trouvait sous contrôle romain. Pompée avait pris Jérusalem en 63 av. J.-C., inaugurant ainsi le début d'une occupation de plusieurs siècles. L'occupation romaine faisait suite à celle des Séleucides qui, de Syrie, gouvernaient la Palestine, jusqu'au moment où ils furent chassés par les Hasmonéens qui fondèrent une dynastie [1].

Les empereurs romains

L'assasinat de Jules César en 44, laissait le champ libre aux rivalités entre Antoine et Octave pour l'obtention du pouvoir. Antoine tenait la partie orientale de l'empire. Son alliance avec la reine d'Egypte Cléopâtre ne le préserva pas de la défaite. Il fut vaincu à la bataille d'Actium en 31. Octave devint ainsi le chef incontesté de tout l'empire. A partir de 27, il prit le nom d'Auguste et régna jusqu'en 14 après J.-C. Ce fut sous son règne que naquit Jésus de Nazareth.

Tibère succéda à Auguste. Il régna jusqu'en 37. Sous son règne mourut Jésus. Régnèrent ensuite Caligula, Claude, Néron dont le nom est associé à l'incendie de Rome, à la mort de Pierre (64 ?) et à celle de Paul (67 ?). Après les règnes fugitifs de Galba, Othon, Vitellius (68-69), la dynastie des Flaviens s'imposa. Vespasien qui commandait l'armée romaine en Palestine durant la révolte des Juifs fut acclamé empereur par ses soldats. Il prit le pouvoir en 69. Son fils, Titus, lui succéda en 79. Comme général il avait conduit le siège de Jérusalem et pris la ville en 70. Domitien, le troisième Flavien, règna de 81 à 96.

Extension géographique de l'empire romain

Sous Auguste, l'empire romain avait presque atteint la croissance maximale que les conquêtes postérieures de Claude, Domitien, Trajan lui procurèrent. L'empire s'étendait, à l'ouest, jusqu'en Espagne et en Gaule, au Nord jusqu'en Grande-Bretagne ; à l'est, il atteignait le Rhin, le Danube et la Mer Noire ; au sud, il englobait l'Afrique du Nord et l'Egypte. Un tel ensemble compta jusqu'à 50 millions d'habitants. La ville de Rome en comptait un million à elle seule. Alexandrie, en Egypte, plus de 500.000.

[1] Voir A. PAUL, *Le monde des Juifs à l'heure de Jésus. Histoire politique*, Paris, Desclée, 1981, p. 27-43. Ce livre est une bonne référence pour l'ensemble de ce chapitre.

L'administration des territoires

Sous Auguste, l'empire jouissait d'une paix et d'une prospérité notables. Ses vastes territoires pouvaient être administrés de différentes manières :

a) *Les provinces.* La plus grande partie des régions se trouvait découpée en provinces. Certaines d'entre elles, les provinces sénatoriales, dépendaient du Sénat. Un proconsul les gouvernait ; il avait le rang de sénateur. Les autres se trouvaient directement placées sous la tutelle de l'empereur ; ces provinces impériales n'avaient pas de proconsul, titre qui revenait à l'empereur lui-même ; un légat de l'empereur les gouvernait, assisté par des chefs militaires et des procurateurs.

Lorsqu'en 6 après J.-C., Auguste déposa Archélaüs, fils d'Hérode, la Judée et les territoires qu'Archélaüs gouvernait devinrent province procuratorienne, dont la capitale était Césarée-sur-Mer. Mais cette province se trouvait en même temps surveillée par le légat de la province impériale de Syrie qui pouvait y intervenir si besoin était. Le titre accordé au procurateur de Judée était, au temps de Jésus, celui de préfet, comme le confirme une inscription retrouvée en 1961 au théâtre de Césarée [2].

b) *Les rois sous tutelle.* Les empereurs n'hésitaient pas à signer des traités avec certains rois ; ceux-ci gardaient la main-mise sur leurs terres, moyennant une imposition. Les enfants de ces rois, élevés à la cour de l'empereur, servaient de gage de fidélité sinon d'otages. Ce type de gouvernement prévalut en Palestine avec Hérode le grand qui gouverna comme roi. Ses héritiers Antipa Archélaüs et Philippe gouvernèrent selon même mode, sans toutefois obtenir Rome le titre royal.

c) *Les villes grecques.* On notera enfin statut particulier de certaines villes. Les tés grecques fleurissaient un peu partou dans l'empire, possédaient leur propre gou vernement et leur propre administration Hérode le grand favorisa ce type de vill sur son propre territoire, en restaura ou e construisit beaucoup. En Galilée, son suc cesseur Hérode Antipas se construisit e bordure du lac une capitale splendide, qu'i baptisa Tibériade en référence à l'empereu régnant. Cette ville fut inaugurée en 18. Elle possédait des structures gouvernementales et administratives autonomes pensées totalement sur le modèle hellénistique.

Les citoyens, les hommes libres et les esclaves

Le statut des habitants du vaste empire variait beaucoup. On distinguait les citoyens romains, les hommes libres et les esclaves. Le titre de citoyen romain était réservé à l'origine aux seuls habitants de Rome. Il impliquait, entre autres devoirs, celui de combattre. Il fut ensuite étendu à toute l'Italie, puis conféré en dehors de la péninsule, dans tout l'empire.

Les hommes libres n'avaient pas les privilèges qui revenaient aux citoyens romains.

[2] Le titre de procurateur pour la Palestine ne remonte pas avant l'empereur Claude.

Ils relevaient par exemple des tribunaux de leur pays alors que le citoyen romain relevait des tribunaux de l'empereur [3].

La situation des esclaves variait considérablement en fonction du maître ou du type de travail auquel ils se trouvaient affectés. On voit Caton l'Ancien conseiller au chef de famille de vendre les « bœufs qui prennent de l'âge... les vieux chariots, les vieilles ferrailles, les esclaves âgés, les esclaves malades et tout ce dont on n'a pas besoin ». D'un autre côté, un Sénèque recommande une attitude humanitaire envers eux : « La nature nous commande d'être utiles aux hommes, qu'ils soient esclaves ou libres, ingénus ou affranchis » [4]. Le maître avait droit de vie et de mort sur son esclave. Il pouvait aussi l'affranchir.

Les esclaves païens étaient connus en Palestine au 1er siècle. Mais il existait également des esclaves juifs, dont le statut était plus enviable. Un juif devenait esclave pour vol, non remboursement de dettes ou autres motifs semblables. On devait le libérer obligatoirement à la fin de la sixième année. Certaines filles mineures placées comme esclaves dans une famille, devaient être libérées à douze ans. Souvent elles épousaient le fils de la maison.

Le roi Hérode le grand (40 [37] - 4 avant J.-C.)

Lorsque naquit Jésus, la personnalité d'Hérode dominait la scène politique de Palestine depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que reconnu roi des juifs, à Rome en l'an 40, Hérode n'était juif ni par son père ni par sa mère. Celle-ci, Kypros, était nabatéenne. Son père, Antipater, était iduméen. Le territoire iduméen, au Sud de la Judée, avait été soumis par Jean Hyrcan en 126 et « judaïsé » par force. Les judéens ne s'y trompaient pas ; ils considéraient les iduméens comme des juifs de second rang et les méprisaient.

La carrière politique du père d'Hérode

Antipater avait été nommé procurateur de Judée à la suite de services rendus à César durant sa lutte contre Pompée. Le Grand Prêtre Hyrcan II, de la dynastie Hasmonéenne, exerçait officiellement le pouvoir et Antipater était sous ses ordres. Mais ce dernier savait tirer parti de la situation. Rome pouvait voir en lui un contre-poids efficace à l'autorité que le Grand Prêtre exerçait traditionnellement à Jérusalem. Les fils d'Antipater commencèrent leur carrière politique. Phasaël fut reconnu par Rome gouverneur (stratège) de Jérusalem ; Hérode reçut le titre de procurateur (épitrope) de Galilée.

[3] On verra ainsi le citoyen romain Paul en appeler à la justice de l'empereur pour échapper aux tribunaux de Jérusalem (Ac 25, 9-12).

[4] CATON, *De agricultura*, 11 ; SÉNÈQUE, *Lettre 47 à Lucilius* ; cités par E. COTHENET, *Saint Paul en son temps*, Cahier Évangile n° 26, p. 78.

La mort d'Hérode le grand

Quand il arriva à Jéricho, il eut un accès d'hypocondrie, et c'était tout juste s'il n'adressait pas des menaces à la mort elle-même ; puis il conçut le projet d'une opération criminelle ; ayant réuni les notables de la Judée tout entière, convoqués village par village, il les fit enfermer dans ce qu'on appelait l'hippodrome. Ensuite il fit appeler sa sœur Salomé avec son mari Alexas et leur dit : « Je sais que les Juifs célébreront ma mort par des festivités ; mais je peux me faire pleurer par personne interposée, si vous consentez à suivre mes instructions : tous ces hommes que j'ai fait enfermer, dès que j'aurai rendu le dernier soupir, faites-les cerner par les soldats et mettre à mort, afin que l'ensemble de la Judée aussi bien que chaque demeure pleure de force pour moi ». (...) Il mourut après avoir régné trente-quatre ans à compter du moment où, ayant fait périr Antigone, il prit la tête des affaires, trente-sept ans à compter du moment où il fut nommé roi par les Romains.

Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs,* I, 659-660 et 665. Trad. P. Savinel.

La mort de Mariammè

Au moment donc de partir en voyage, Hérode confia sa femme à Joseph, le mari de sa sœur Salomé : c'était un homme loyal et bien disposé pour Hérode du fait de son mariage. Hérode lui donna l'ordre de faire périr Mariammè si lui-même était tué par Antoine. Joseph, sans mauvaise intention, mais pour montrer à cette femme la passion du roi pour elle puisque, même mort, il ne pouvait supporter d'en être séparé, révèle à Mariammè les instructions secrètes d'Hérode. A son retour, comme Hérode, au cours d'une étreinte, protestait de sa passion pour elle, jurant qu'il n'aimerait jamais une autre femme : « Ah bien oui, lui dit-elle, tu as bien montré ta passion pour moi par les instructions secrètes que tu avais laissées à Joseph, en lui ordonnant de me faire tuer ! »

Hors de lui dès qu'il eut entendu énoncer ce qui devait rester secret et se disant que jamais Joseph ne lui aurait révélé les instructions reçues s'il ne l'avait séduite, il bondit du lit, fou de douleur et se mit à aller et venir dans le palais. Sa sœur Salomé, saisissant cette occasion de calomnier, vient renforcer son soupçon à l'égard de Joseph. Alors, rendu fou par une jalousie que plus rien ne freinait, il ordonna de les tuer tous les deux tout de suite. Mais, immédiatement après, le remords succéda à la rage (...) miné par le chagrin, il lui parlait comme si elle était vivante.

Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs,* I, 441-444. Trad. P. Savinel, Paris 1977.

La carrière politique d'Hérode

A la mort de César en 44, Hérode sut obtenir la faveur de Cassius, l'un des meurtriers de César et maître du moment. Il devint stratège de la Koilè-Syrie. Son père mourut empoisonné en 43, sans doute avec l'accord d'Hyrcan II. La mort d'Antipater n'arrêta pas l'ascension d'Hérode. Il devint tétrarque de Galilée et de Samarie quand Marc Antoine se rendit maître de la partie orientale de l'empire. Son frère Phasaël fut reconnu tétrarque de Judée.

Le tournant de la carrière politique d'Hérode se situa en 40, lorsque le neveu d'Hyrcan, Antigone, fut porté au pouvoir à Jérusalem par les Parthes qui avaient envahi la Syrie. Phasaël perdit la vie dans cette aventure et Hyrcan eut les oreilles coupées, ce qui le rendait inapte au sacerdoce. Hérode, lui, réussit à rejoindre Rome. Il y trouva l'appui de Marc Antoine et d'Octave qui le firent reconnaître roi devant le Sénat.

Hérode mit trois années à conquérir son royaume. En 37, il réussit à prendre Jérusalem. Les romains décapitèrent Antigone. Le plus dur pour Hérode était fait. Il lui fallut toutefois user de beaucoup de diplomatie envers la reine d'Egypte, Cléopâtre qui entendait annexer la Palestine. En 31, à la défaite d'Antoine, qu'il avait d'abord soutenu, il sut épouser la cause du vainqueur Octave. Confirmé dans sa royauté, il l'exerça jusqu'en l'année 750 de Rome (4 avant J.-C.) date à laquelle il mourut.

La vie familiale d'Hérode

La vie familiale d'Hérode ne fut pas moins tourmentée que sa vie politique. Marié dix fois, il épousa d'abord une nâtive de Jérusalem appelée Doris ; elle lui donna un fils Antipater. Doris fut répudiée en 42, date à laquelle Hérode épousa Mariammè dont il eut trois garçons et deux filles. Mariammè fut le grand amour d'Hérode. Il en était « passionnément épris » dit Josèphe. Ce mariage était en même temps une bonne opération politique. Mariammè en effet appartenait à la famille des Hasmonéens puisqu'elle était la petite fille du Grand Prêtre Hyrcan II. Hérode l'iduméen pouvait ainsi espérer se réconcilier avec les partisans de la dynastie qui avait régné avant lui.

Complots et meurtres se succédèrent jusqu'aux derniers jours du roi. Aristobule, frère de Mariammè, fut noyé dans une piscine de Jéricho (35). Malgré son jeune âge, il avait été nommé Grand Prêtre et représentait un danger politique pour le roi. Mariammè, l'épouse bien-aimée, fut elle-même exécutée par ordre d'Hérode qui aussitôt la pleura amèrement (29). Elle était soupçonnée de comploter. Hérode fit aussi tuer la mère de Mariammè, Alexandra. Puis ce fut le tour des deux fils de Mariammè, Alexandre et Aristobule de disparaître ; ils pouvaient légitimement prétendre prendre un jour le pouvoir. Hérode les fit étrangler en l'an 7. Restait le fils de sa première femme, Antipater. Lui aussi fut exécuté (4).

L'œuvre d'Hérode

Malheureusement troublé par les intrigues et les assassinats, le long règne d'Hérode fut celui d'un prince hellénistique cultivé, entreprenant, fin diplomate. Par réalisme il resta toujours fidèle à Rome. Il connaissait trop bien la puissance de l'empire pour se lancer dans quelque aventure. Il sut au contraire obtenir sans cesse la faveur du César régnant, moyennant cadeaux et impôts. Ainsi obtint-il une large liberté de gouvernement à l'intérieur de son royaume. Personne mieux que lui ne sut exercer le pouvoir. Sous son règne, les Grands Prêtres continuèrent par contre à perdre le leur. Il sut les changer souvent et leur ôter ainsi toute efficacité réelle. Il limita aussi le pouvoir effectif du Sanhédrin.

Hérode ouvrit son pays au commerce terrestre et maritime. Ce fut un grand roi bâtisseur. Au lieu dit « tour de Straton », il bâ une ville portuaire, « entièrement en pierr blanches », dit Josèphe, qu'il baptisa Cés rée, pour plaire à Octave. Cette ville devi plus tard le siège des procurateurs romain Il restaura la vieille ville de Samarie, la cei tura d'un rempart, installa six mille colons La nouvelle ville reçut le nom de Sebast traduction grecque du nom d'Auguste l'empereur régnant. Les forteresses de l'Hé rodium près de Bethléem, de Machéronte à l'est de la Mer Morte, de Massada à l'ouest portèrent sa marque. Il fonda Phasaëlis près de Jéricho ainsi qu'Antipatris, entre Joppé et Sebastè.

Jérusalem bénéficia de plusieurs grand travaux. Le roi avait à se faire pardonne son origine étrangère. Pour se concilier l faveur des juifs soucieux d'orthodoxie, i entreprit une vaste restauration du Temple qui aboutit en fait à une nouvelle construc-

La construction de Césarée par Hérode

Comme il avait remarqué, parmi les cités maritimes, celle qui s'appelait la Tour de Straton, déjà bien endommagée mais méritant l'objet de ses libéralités du fait de son excellent emplacement, il la reconstruisit entièrement en pierre blanche, et l'orna de magnifiques palais : c'est là qu'il montra le mieux l'élévation naturelle de son génie. En effet, entre Dora et Joppé, dont cette ville est à égale distance, le littoral se trouvait totalement dépourvu de ports, de sorte que tout navire faisant route vers l'Egypte en longeant la Phénicie devait mouiller au large quand le vent du sud-ouest menaçait. Même quand ce vent souffle modérément, il se forme contre les rochers des vagues d'une telle hauteur qu'en refluant, elles agitent violemment la mer, à de grandes distances. Eh bien, le roi triompha de la nature à force de dépenses et de passion pour sa gloire : il aménagea un port plus grand que Le Pirée et aménagea dans ses enfoncements des mouillages en eau profonde.

Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs,* I, 408-410. Trad. P. Savinel.

« tour de Straton », il bâ
re, « entièrement en pierr
osèphe, qu'il baptisa Cés
à Octave. Cette ville devi
des procurateurs romains
le ville de Samarie, la cein
t, installa six mille colons
reçut le nom de Sebaste,
que du nom d'Auguste
nt. Les forteresses de l'Hé
ethléem, de Machéronte à
orte, de Massada à l'ouest,
rque. Il fonda Phasaëlis,
ainsi qu'Antipatris, entre

ficia de plusieurs grands
vait à se faire pardonner
ère. Pour se concilier la
oucieux d'orthodoxie, il
restauration du Temple
à une nouvelle construc-

ode

appelait la Tour de
lités du fait de son
anche, et l'orna de
relle de son génie.
littoral se trouvait
te vers l'Egypte en
d-ouest menaçait.
chers des vagues
ier, à de grandes
et de passion pour
énagea dans ses

. P. Savinel.

tion. Au Nord Ouest du Temple, il édifia une forteresse qu'il appela Antonia. Il se fit un palais et dota d'anciens remparts de trois tours qui portèrent le nom des personnes qui lui étaient chères : son ami Hippicus, sa femme Mariammè et son frère Phasaël.

Les immenses travaux entrepris par Hérode pour construire le Temple relevaient plus de motifs politiques que religieux. Ce prince hellénistique possédait plus d'attraits pour les idées et le style de vie « grecque » que pour le mode de vie juif. Dans son palais, la langue parlée était le grec. Il s'entourait d'une cour brillante, entretenait à ses frais nombre d'artistes et d'hommes cultivés. Bien que régnant sur des juifs et sur des païens, il ne parut jamais soucieux de convertir ces derniers au judaïsme. La culture grecque n'était pas son ennemie. Il n'hésita pas à la promouvoir, en construisant des stades, des palestres, des gymnases et même un hippodrome.

Les successeurs d'Hérode le Grand

Le testament plusieurs fois refait d'Hérode divisait le royaume entre trois de ses fils : les deux premiers, Archélaüs et Antipas étaient fils de Maltakè la samaritaine, le troisième Philippe, fils de Cléopâtre. A la suite d'une contestation d'Antipas et de rébellions diverses contre Archélaüs qui avait reçu le titre de roi de Judée, César Auguste régla définitivement la succession. Archélaüs fut nommé ethnarque d'Idumée, de Judée et de Samarie ; l'empereur lui promettait le titre de roi « s'il s'en montrait digne » [5]. Antipas devenait tétrarque de la Galilée et de la Pérée ; Philippe tétrarque de la Batanée, de la Trachonitide, de l'Auranitide et de « certaines parties du domaine de Zénon dans le voisinage de Panias » [6].

Dans un territoire peuplé essentiellement de non juifs, Philippe gouverna paisiblement. Il restaura la ville de Panias qui devint Césarée de Philippe. Il mourut en 34. Archélaüs, lui, ne gouverna pas longtemps et n'obtint jamais le titre de roi. Les romains l'exilèrent à Vienne, en Gaule, après l'avoir déposé. Il mourut en 18. La Judée, la Samarie et l'Idumée passèrent sous le régime des « procurateurs » à partir de 6 et restèrent sous ce régime jusqu'en 66 si l'on excepte les années où Agrippa 1er, par volonté de l'empereur Claude les contrôla (41-44). Quant à Hérode Antipas, il gouverna sa tétrarchie de Galilée et de Pérée jusqu'en 39. Comme Galiléen, Jésus dépendait de lui (Luc 23, 6-7). Le fait d'avoir épousé sa nièce Hérodiade mariée à Hérode Philippe lui valut la désapprobation de Jean le Baptiste (Mt 14, 4). Antipas finit également en exil et son territoire passa sous le contrôle d'Hérode Agrippa 1er.

Agrippa 1er était le petit fils d'Hérode le grand. Il reçut de Caligula les territoires d'Hérode Philippe en 37. De Claude, en 41,

[5] F. JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 93.
[6] *Id.*, *Guerre*, II, 95.

il reçut la Judée, la Samarie et l'Idumée ainsi que le titre de roi. Comme il gouvernait la Galilée et la Pérée depuis l'exil d'Antipas, il reconstitua ainsi le royaume de s grand-père, pour une courte durée, il vrai, puisqu'il mourut en 44.

Liste des « procurateurs » de 6 à 41

6 : déposition d'Archélaüs, fils et héritier d'Hérode.
6-9 : Coponius.
9-12 : Ambibulus.
12-15 : Rufus.
15-26 : Valerius Gratus.
26-36 : Poncius Pilatus.
36-37 : Marcellus.
37-41 : Marullus.
41-44 : règne d'Agrippa 1er sur la Judée et la Samarie.

La chronologie de la vie de Jésus

Les évangiles, source principale sinon exclusive de la chronologie concernant Jésus ne permettent pas de restituer l'emploi du temps détaillé de son existence. L'historien arrive pourtant à relier sa vie à l'histoire générale du temps par quelques points d'accrochage dont la valeur est loin d'être négligeable. Il peut particulièrement situer avec assez de précision sa naissance, sa vie publique et sa mort.

Date de la naissance de Jésus

D'après Matthieu, Jésus naquit sous Hérode le grand (Mt 2, 1). La mort de ce dernier survint sans doute peu après la naissance de Jésus (Mt 2, 19). Or la date de la mort d'Hérode est connue avec une assez grande précision : très certainement l'année 750 de Rome (– 4 avant J.-C.). De saint Luc on tire un renseignement complé-

mentaire ; il s'agit de l'annonce à Zacharie, le père de Jean Baptiste, que l'évangéliste situe sous Hérode (Lc 1, 5). Comme Luc et Matthieu ne sont pas littérairement dépendants, on a là deux témoignages d'une vieille tradition qui situait les événements concernant la naissance de Jean et de Jésus sous Hérode. Dans l'état actuel de la documentation, l'historien accorde donc une assez grande confiance à l'idée que Jésus naquit sous Hérode, certainement peu de temps avant sa mort. Les années 5, 6 ou 7 av. J.-C. conviendraient parfaitement.

C'est à la suite d'une erreur de calcul d'un moine du 6e siècle, Denis le petit, que le début de l'ère chrétienne fut fixé en l'année 754 de Rome. De ce fait, la naissance de Jésus doit être située de cinq à sept années avant notre ère.

Le recensement de Quirinius

Un point demeure pourtant mal élucidé. Il s'agit du recensement de Quirinius que Luc met en rapport avec la naissance de Jésus : « Or en ces jours-là parut un décret de César Auguste ordonnant de recenser le monde entier. Ce premier recensement eut lieu alors que Quirinius était gouverneur de Syrie » (Lc 2, 1-2). On connaît de fait un recensement de Quirinius ; mais il se situe dix ans après la mort d'Hérode. Quirinius était légat en Syrie quand Archélaüs, successeur d'Hérode en Judée, fut déposé (6 ans après Jésus-Christ). Quirinius vint alors en Judée et effectua le recensement avec le « procurateur » de Judée Coponius. Ce recensement devait servir de base d'estimation à l'établissement de l'administration romaine au moment où les territoires d'Archélaüs passaient sous la tutelle directe de Rome. A cette occasion éclata très probablement la révolte nationaliste de Judas le Galiléen dont les Actes des Apôtres ont d'ailleurs conservé le souvenir (Ac 5, 37).

Ce recensement étant trop tardif pour être retenu tant qu'on situe la naissance de Jésus sous Hérode, faut-il remettre en cause cette dernière donnée ? Rien n'est moins sûr. Un recensement put intervenir au temps d'Hérode, sous les ordres de Quirinius ou d'un autre. Les diverses pièces du dossier laissent entrevoir cette possibilité. Il suffira ici de les énumérer.

Le témoignage de Tacite

D'après Tacite (*Annales*, III, 48), P. Sulpicius Quirinius naquit près de Lanuvium, non loin de l'actuelle Tivoli, dans une famille sans renom (*Annales* III, 23). Il obtint le consulat sous Auguste, combattit les Homonades en Cicilie et fut placé dans un rôle de conseiller *(rector)* auprès de Gaius César, fils d'Agrippa et petit-fils d'Auguste, en Arménie.

Quirinius fut consul en l'an 12 avant J.-C. Son rôle de conseiller de Gaius César se situa de 1 avant J.-C. à 3 après J.-C. Comme consul il pouvait obtenir le gouvernement d'une province. On le retrouve de fait gouverneur de la province impériale de Syrie en 6 après J.-C. Plusieurs indices laissent pourtant penser qu'il exerça une responsabilité en Syrie avant l'an 6.

Le recensement de la Judée par le légat de Syrie, en l'an 6

Quirinus arriva en Syrie, envoyé par César Auguste pour être le légat de cette province et faire le recensement des fortunes en vue de l'impôt. Avec lui, on envoya Coponius, un personnage de l'ordre équestre, pour gouverner les Juifs avec les pleins pouvoirs. Comme la Judée avait été annexée à la Syrie, Quirinius y arriva, lui aussi, afin de faire le recensement des fortunes des Juifs et de liquider les biens d'Archélaüs.

Flavius Josèphe, *Antiquités,* XVIII, 1. Trad. H. Cousin et C. Blanc, *Flavius Josèphe,* Supplément au cahier *Évangile,* Paris.

LA FAMILLE D'HÉRODE

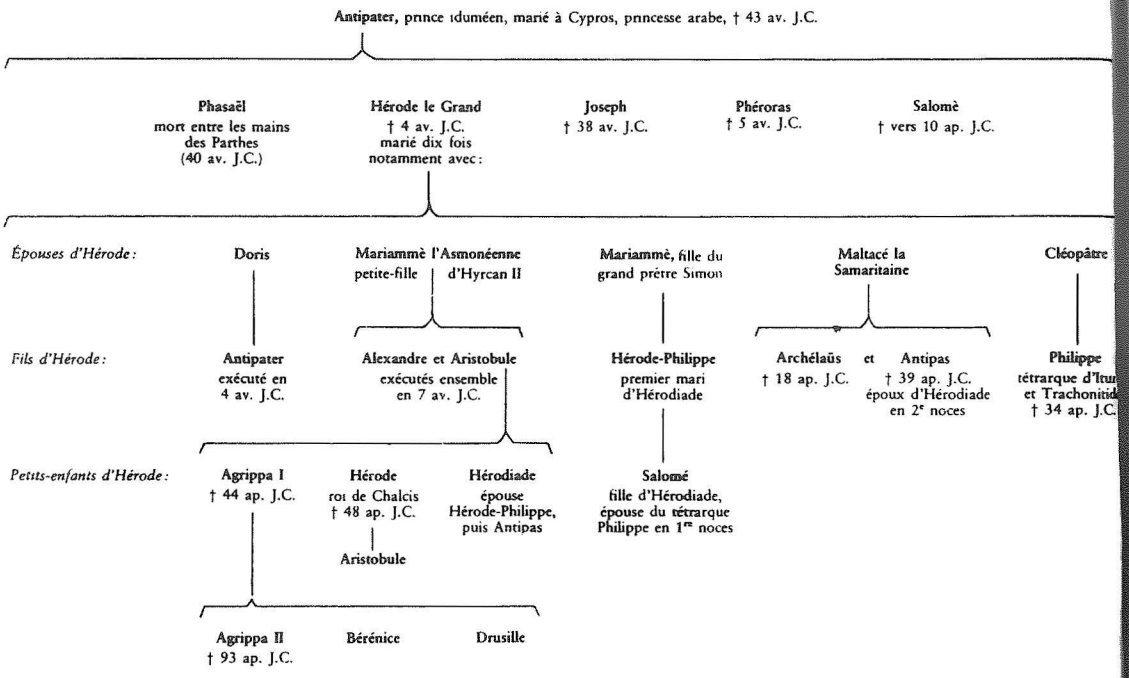

L'inscription de Venise

La pierre tombale d'un certain Aemilius Palatinus Secundus, retrouvée à Venise en 1674, dit ceci : « Décoré des honneurs sous P. Sulpicius Quirinius, légat de César en Syrie, et sur son ordre j'ai conduit le recensement d'Apamène, une ville de 117.000 habitants, et j'ai combattu les Ituréens au Liban » [7]. Cette bataille au Liban est connue de Josèphe sans toutefois que Quirinius soit nommé [8]. Josèphe signale que pendant qu'Hérode se trouvait à Rome, en 12 av. J.-C., plusieurs régions s'étaient soulevées. Il cite les habitants de Trachonitide comme étant à l'origine du soulèvement. Or l'Iturée se trouve à côté de la Trachonitide. Il n'est donc pas impossible que Quirinius ait été en poste en Syrie vers 12 av. J.-C.

L'inscription d'Antioche

Une inscription trouvée à Antioche de Pisidie en 1912 dit que Quirinius était « bourgmestre » honoraire de cette ville. On ne sait malheureusement pas la date à laquelle il reçut cet honneur. Il n'est pas impossible que ce fut à la suite de ses luttes contre les Homonades qui étaient des brigands de Cicilie. La Cicilie dépendait de la Syrie. Mais là encore on ne connaît pas la date précise de cette campagne.

A partir de ces données, on admet généralement que Quirinius exerça une responsabilité en Syrie avant son arrivée comme légat en 6 après J.-C. Dans la liste des légats de l'empereur en poste en Syrie, deux espaces sont vacants, faute de documentation : entre 12 et 8 avant J.-C. d'une part, et entre 3 et un avant J.-C. d'autre part. Ce deuxième espace ne concorde pas avec la naissance de Jésus au temps d'Hérode. Il reste donc la possibilité que Quirinius ait été légat en Syrie entre 12 et 8 avant J.-C. Il aurait pu déclencher un recensement qui se serait répercuté jusque dans la Judée que gouvernait Hérode.

Plusieurs autres hypothèses peuvent encore être formulées. L'une d'elles s'appuie sur le témoignage de Tertullien (vers 160-223) qui situe la naissance de Jésus sous Sentius Saturninus [9]. Le témoignage de ce juriste cultivé montre au moins que la source utilisée n'est pas l'évangile de Luc. Si l'on fait confiance à Tertullien, on peut supposer que Luc aurait confondu les deux noms et que Jésus serait né alors que Saturninus était légat en Syrie, c'est-à-dire entre 8 et 6 avant J.-C. Dans l'état actuel des recherches, le dossier doit rester ouvert. On maintiendra toutefois la naissance de Jésus quelques années avant l'an 4.

---

[7] H. KELLNER, *Jesus von Nazareth*, Regensburg, 1908, p. 131.

[8] F. JOSÈPHE, *Antiquités*, XVI, 9.

[9] Voici le texte de Tertullien : « Sed et census constat actos sub Augusto tunc in Judaea per Sentium Saturninum, apud quos genus eius inquirere potuissent » (*Adv. Marcionem*, IV, 19). Certains pensent que Quirinius aurait pu avoir une responsabilité militaire tandis que Saturninus gouvernait comme légat. Le titre de *hégémon (hêgémoneuontos)* donné par Luc à Quirinius n'irait pas contre cette supposition. Autre possibilité : traduire Luc 2, 2 : « ce recensement fut avant celui qui fut quand Quirinius gouvernait la Syrie ». Dans ce cas, l'adjectif *prôté* ne signifie plus « premier » mais « avant ». Ces diverses hypothèses restent à prouver. Voir J. RICCIOTTI, *Vie de Jésus-Christ*, Paris, Payot, 1954, p. 180.

Deux renseignements fournis par les évangiles servent de point de départ incontesté quand il s'agit de fixer la date de la mort de Jésus.

1) Jésus mourut alors que Pilate était « procurateur » de Judée. Pilate eut cette charge de 26 à 36 après J.-C.

2) Jésus mourut un vendredi. Marc et Jean s'accordent sur ce point : Mc 15, 42 ; Jn 19, 31).

Pour obtenir plus de précisions, il faut aborder un problème posé par le fait que les évangiles synoptiques et Jean ne s'accordent pas sur la date de ce vendredi.

Selon les évangiles synoptiques (Mc 14, 12 ; Lc 22,8.11.15), Jésus fêta le repas pascal le jeudi soir ; il mourut le lendemain en pleine Pâque. Les jours chez les juifs se comptaient à partir du soir, exactement au moment où la première étoile se levait. La fête de Pâque durait sept jours, du 15 au 21 Nisan ; le 14 Nisan était le jour de la préparation : on immolait les agneaux au Temple et l'on enlevait le levain des maisons. La chronologie des synoptiques s'établit donc ainsi :

Jeudi 14 Nisan : jour de préparation.
Le soir, Jésus mange la Pâque.
Vendredi 15 Nisan : 1er jour de la fête.
Mort de Jésus.

Pour saint Jean, le vendredi de la mort de Jésus correspondait au jour de la préparation de la Pâque. Les Juifs qui conduisirent Jésus chez Pilate n'entrèrent pas dans la résidence « pour ne pas se souiller et pouvoir manger la Pâque » (Jn 18, 28) [10]. Jésus mourut donc au moment où les agneaux étaient immolés dans le Temple. La Pâque n'était pas commencée. La chronologie johannique s'établit ainsi :

Vendredi 14 Nisan : jour de préparation.
Mort de Jésus.
Samedi 15 Nisan : 1er jour de la fête.

Le calcul astronomique

Le calcul astronomique permet de savoir quelles années le 15 Nisan tombait un vendredi et quelles années le 14 Nisan tombait un vendredi. Pour le vendredi 15 (Marc et Luc), on obtient la date du 27 avril 31 ; pour le vendredi 14 (Jean), on a les dates du 7 avril 30 et du 3 avril 33. L'année 27 est également possible.

Peut-on choisir entre les synoptiques et Jean ? Les historiens sont partagés sur la question. Un argument d'importance paraît toutefois devoir faire opter définitivement pour la chronologie de Jean : il est déraisonnable de penser qu'on ait pu passer outre toutes les règles juridiques et procéder à une exécution durant les fêtes de la Pâque. C'est donc pour des motifs d'ordre théologique que la tradition synoptique a fait du dernier repas de Jésus un repas pascal ; l'exactitude chronologique s'est effacée devant la priorité symbolique visant à montrer que le dernier repas du Seigneur était le repas du Pas-

[10] Les Juifs tenaient compte, surtout à l'approche des fêtes, de l'impureté rituelle que conférait le contact avec un païen.

sage et de la Libération. En suivant la chronologie johannique, on est d'ailleurs conduit vers une autre symbolique, tout aussi importante puisqu'au moment où Jésus mourut, les agneaux par milliers étaient immolés dans le parvis du Temple. Une telle coïncidence n'est pas due à un arrangement de l'évangéliste dont on connaît cependant l'intérêt pour la symbolique de l'agneau (Jn 1, 36). La baraïta du Talmud de Babylone citée au chapitre précédent favorise, on l'a vu, la chronologie de Jean [11].

Des trois années 27, 30 et 33 retenues par le calcul astronomique, la plus probable est l'année trente. 27 est en effet trop précoce et 33 trop tardif [12]. On retiendra que selon toute vraisemblance, Jésus mourut le 7 avril de l'année 30. Il avait alors un peu plus de 35 ans.

La date de la Cène. Essai de conciliation

D'après les Synoptiques, Jésus mangea la Pâque avant d'être arrêté ; d'après saint Jean, cette Pâque n'était pas encore mangée. Pour réconcilier ces données contradictoires, on a avancé l'idée qu'il existait deux calendriers. L'hypothèse selon laquelle la Pâque ne se célébrait pas le même jour selon le calendrier sadducéen et le calendrier pharisien est déjà ancienne et peu retenue actuellement. Par contre les découvertes des manuscrits de la Mer Morte ont relancé l'hypothèse du double calendrier, l'un pharisien, l'autre essénien.

Cette hypothèse, avancée par A. Jaubert [13], est la suivante : la secte de Qoumrân suivait un calendrier solaire, traditionnel, et ne s'était jamais convertie au calendrier officiel lunaire. D'après le calendrier officiel, la Pâque se mangeait le soir du 14 Nisan. Mais d'après le calendrier solaire suivi à Qoumrân, la Pâque tombait chaque année un mercredi et se mangeait donc le mardi soir, puisque les jours commençaient la veille avec le lever de la première étoile. Le calendrier essénien suivi par les sectaires de Qoumrân était répandu également dans la population. C'est lui que Jésus aurait suivi. Quand les évangiles synoptiques déclarent que Jésus mangea la Pâque avant d'être arrêté, ils ont raison. Cette Pâque avait lieu le Mardi soir. Mais lorsque Jean situe la mort de Jésus la veille de la Pâque, il a raison également puisqu'il parle de la Pâque « officielle » célébrée selon le calendrier solaire rejeté à Qoumrân mais accepté par les autorités de Jérusalem.

L'hypothèse qui vient d'être exposée fut beaucoup écoutée mais peu acceptée. Elle part d'une donnée indubitable : l'importance du calendrier dans la formation de la communauté dissidente de Qoumrân. La communauté reprochait aux prêtres du temple de Jérusalem d'avoir opté pour un calendrier hellénistique lunaire au détriment du calendrier traditionnel considéré comme divinement révélé. Pour les Qoumrânites, un tel abandon constituait une faute grave. La liturgie célébrée sur terre n'était plus en harmonie avec la liturgie célébrée quotidiennement par les anges au ciel. Ce fut une cause de rupture avec Jérusalem et ses litur-

[11] Page 16.
[12] Voir page 38.
[13] *La date de la Cène*, Paris, Gabalda, 1957.